

Le ROUGE & LE VERT

LE JOURNAL DE L'ADES

Avril - Juin 2006 • N°101 • 2 €

SOMMAIRE

INAUGURATIONS Une bonne (de gauche) et une mauvaise (de droite) !	p.1
PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS Le PDU était illégal, il est annulé !	p.2
GRAND STADE Stade et parking, le temps des magouilles	p.3
COMPAGNIE DE CHAUFFAGE Première victoire !	p.3
LE BOUT DU TUNNEL Rocade nord toujours plus chère...	p.3
IMPÔTS LOCAUX Une TEOM beaucoup trop élevée !	p.4
NANO, MÉTRO, DODO... faut-il continuer à investir dans les nano ?	p.4

Du CPE au stade...

Nous avons vécu avec l'affaire du CPE une caricature de démocratie. Décidément nos institutions sont bien malades, il faut dire que les responsables politiques en sont largement responsables par des pratiques de plus en plus douteuses. Villepin qui jouait les hommes forts et qui espérait marquer les esprits pour s'imposer lors des présidentielles, s'abrite derrière une loi votée à l'arrachée en contradiction totale avec ce que la droite avait voté en 2004 (loi Fillon) et qui imposait que toute modification du code du travail devait passer par un dialogue social préalable ! Chirac bat tous les records « abracadabrantiques » : il promulgue une loi et déclare dans le même temps qu'il ne faut pas l'appliquer. Bel exercice pédagogique de défense de l'état de droit ! Les dégâts sont considérables, seule satisfaction c'est l'unité syndicale retrouvée qui a permis avec la mobilisation des jeunes de faire plier ce gouvernement, c'est la première fois depuis longtemps que le mouvement social l'emporte.

Mais il ne faudrait pas oublier que nos responsables politiques locaux développent les mêmes pratiques qui sapent aussi notre démocratie locale. Lors des élections municipales, pour sauver son poste, le maire de Grenoble signe des engagements qu'il va fouler au pied immédiatement. Toute décision importante doit être précédée d'un débat public dit son engagement public devant tous les électeurs. Première décision importante : le stade dans le parc Paul Mistral, décidé par lui et la Métro sans aucun débat public préalable. À sa décharge il faut préciser que tous les élus PS, PC et GO acceptent avec lui de renier leurs engagements. Et le Président de la Métro et le maire de se camoufler derrière leurs 60 délibérations illégitimes, pour essayer de faire taire la contestation. Résultat désastreux : on ne sait toujours pas si ce stade va pouvoir être terminé et si malheureusement il l'était ce serait le plus bel exemple local d'un gaspillage monstrueux d'argent public au profit d'intérêts purement privés. Il manque cruellement d'installations sportives et ce stade ne servira (une vingtaine de fois /an !) que pour le foot pro, gangrené par le fric, et sera interdit à l'activité sportive pour les scolaires et les clubs amateurs...

Lors des élections de 2008, il sera nécessaire d'inventer d'autres pratiques politiques afin de redonner un peu de crédibilité à l'action publique qui est cruellement contestée. Ce numéro est consacré à de nombreux autres cas où la démocratie locale est foulée aux pieds.

Le bureau de l'ADES



INAUGURATIONS

Une bonne (de gauche) et une mauvaise (de droite) !

Les 20 et 21 mai, nous allons faire la fête lors de l'inauguration de la 3^e ligne de tram. Heureusement Chirac n'y sera pas, il sera à Mulhouse. Il n'aurait pas été correct qu'il vienne partager avec nous ce moment festif puisque la droite locale a tout fait pour saboter ce projet : elle a essayé de faire annuler la déclaration d'utilité publique, elle entendait faire réaliser la rocade nord avant cette 3^e ligne et remettait même en cause le choix du tram. La majorité de gauche et des écologistes a, sur ce dossier, bien tenu le cap. Depuis le début du lancement du tram à Grenoble, les écologistes et les associations de défense des transports publics ont été à la pointe de la bataille. N'oublions pas que le PS a appelé à boycotter le référendum de Carignon en 1983, pour ou contre le tram, au risque que le non l'emporte. Nous avons fait une campagne pour le oui (*le tram - ouais !*) et même fait voter place Grenette ceux qui n'en avaient pas le droit : les jeunes, les étrangers... 800 personnes se sont ainsi exprimées en plus des électeurs. Si le trafic automobile régresse dans Grenoble c'est grâce aux investissements dans les lignes de tram. Il faut poursuivre dans cette voie, la Métro et le département doivent encore plus augmenter leurs participations au SMTC sinon des retards très importants vont être pris pour les extensions des lignes ou la création de nouvelles. Donc tous à la fête pour le tram et les alternatives à la voiture.

Par contre Chirac sera peut-être là le 2 juin pour inaugurer MINATEC, ce qui est normal, puisqu'il s'agit typiquement d'une opération de droite, voulue par le PS.

Il est inquiétant de voir les collectivités locales se substituer à l'État pour la construction des laboratoires publics de recherche. Les mêmes qui se plaignent du désengagement de l'État prennent sa place sans résister. De plus, investir de l'argent public pour réaliser des salles blanches

(SEM Minatec) n'est pas une mission de service public. Il manque cruellement d'argent pour les politiques sociales, le gaspiller ainsi n'est pas acceptable. Enfin, il y a l'absence totale de réflexion sur les sujets de recherche qui seront développés à Minatec. Certains seront utiles au plus grand nombre, d'autres poseront des problèmes d'éthique importants, notamment sur les possibilités de contrôle des individus au mépris des libertés les plus élémentaires. Même si Minatec n'a pas démarré sous l'égide de programmes militaires, ces derniers sont venus petit à petit s'infiltrer dans des programmes à finalités duales (civiles et militaires). Le projet productiviste de « l'homme augmenté », aux performances augmentées par les nanos, n'est pas le nôtre. Enfin les risques de pollution environnementale majeure, alors même que l'on ne maîtrise pas bien la sécurité des travailleurs directement exposés aux nanos, sont passés sous silence, comme si le précédent de l'amiante ne devait pas faire réfléchir !

Mais comme d'habitude les débats s'ouvriront après que toutes les décisions auront été prises. Nous avons signalé que le triptyque grenoblois « université, recherche industrie » avait montré certains succès dans le passé en alimentant la recherche publique de crédits qui a valorisé ses recherches auprès des industriels. Actuellement les collectivités locales ont totalement inversé ce processus, elles aident directement les entreprises quitte à ce que ces dernières pilotent par contrat les laboratoires de recherche (pilotage par l'aval), l'exemple d'Alliance à Crolles est de ce point de vue exemplaire. Cette politique sera désastreuse à terme, c'est l'abandon de toute politique volontariste de recherche de la part des pouvoirs publics alors même que les multinationales « high tech » ont montré que, sans contrôle public fort prévu au départ, elles obéissent d'abord au dictats du marché, délocalisent,.... C'est pourquoi nous boycotterons cette inauguration.

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

P

LE ROUGE & LE VERT
12 rue Voltaire
38000 Grenoble

Grenoble CTC

Dispensé de timbrage

DÉPOSÉ LE :

LE ROUGE & LE VERT
n°101
avril
juin
2006
p.1

Le PDU était illégal, il est annulé !

Le plan de déplacements urbains avait été adopté le 29 mai 2000 par le SMTC à l'issue d'une élaboration peu démocratique. L'enquête publique (pour une fois très bien faite) avait dénoncé des manipulations de l'opinion, le fait que les élus n'avaient pas voté en connaissance de cause...

Nous avons dénoncé les fausses estimations financières du PDU. Elles sont maintenant prouvées. Le tunnel sous la Bastille annoncé à 2 milliards de francs, peut maintenant être estimé au triple ! Nous avons soutenu une grande partie des mesures proposées dans le PDU, celles qui allaient dans le sens de rendre la ville vivable pour tous en développant les alternatives à l'automobile qui nous asphyxie.

Le tribunal administratif (TA) de Grenoble avait rejeté en 2001 et 2002 tous les recours déposés par des associations et des militants écologistes contre le PDU. Seul V. Comparat a fait appel. La cour administrative d'appel lui a donné raison en annulant le jugement du TA et en annulant la délibération du SMTC approuvant le PDU. Voir les détails sur le site internet de l'ADES (www.ades-grenoble.org).

Pour un nouveau PDU

Le PDU n'a donc plus d'existence légale, c'est comme s'il n'avait pas existé. Le SMTC était en train de réviser le PDU pour le rendre conforme à la loi SRU (révision assez minime). Maintenant, il doit refaire entièrement un nouveau PDU qui tienne compte des évolutions législatives et réglementaires actuelles, à moins que ce ne soit le préfet qui prenne les choses en main.

Depuis 2000, beaucoup de choses ont évolué :

- il est prouvé que la pollution atmosphérique tue et rend malade et les chiffres officiels montrent que l'impact est plus important que les accidents de la route (155 morts par an dans l'agglomération). Et il ne s'agit pas principalement de l'impact des pics de pollution mais bien du niveau de la pollution de fond qu'il faut diminuer ;
- le changement climatique très inquiétant est devenu une réalité et il est impératif de diminuer rapidement les émissions de gaz à effet de serre. La France s'y est engagée et les collectivités locales doivent s'engager clairement dans cette voie, notamment en ce qui concerne le secteur des transports ;
- la réglementation s'est durcie notamment en ce qui concerne les atteintes à l'environnement et à la santé (pollution atmosphérique, bruit...).

Il est donc devenu incontournable de prendre toutes les dispositions pour diminuer le trafic automobile dans l'agglomération. Les mesures contenues dans l'ex-PDU étaient insuffisantes puisque le trafic automobile ne diminuait pas ainsi que la pollution. Il va falloir encore renforcer les alternatives à l'automobile et y consacrer encore beaucoup plus d'argent et de volonté. Il ne faudra pas détourner un euro pour des opérations coûteuses comme la rocade nord.

Faire diminuer le trafic automobile c'est possible et réaliste puisque c'est ce qui se passe dans la commune centre suite à une politique volontariste de diminution de la surface des voiries et de diminution de l'offre de stationnement. L'idée qui avait présidé à l'adoption de la rocade nord était qu'il fallait absolument la créer pour diminuer le trafic dans la ville centre et permettre ainsi le développement accru des transports publics. Or, la diminution des voiries (notamment sur les grands boulevards) a incité les automobilistes à changer de mode de déplacements. Il n'y a plus besoin de la rocade pour atteindre cet objectif.

Par contre le trafic dans le reste de l'agglomération augmente de même que le trafic d'échange entre l'agglomération et l'extérieur (déplacements périurbains). Quelques malhonnêtes essayent de faire croire que la rocade nord permettrait d'apporter une réponse aux bouchons aux entrées de l'agglomération le matin et le soir. C'est faux, puisqu'elle n'a pas été prévue pour cela et qu'elle sera saturée dès l'ouverture. Elle créera donc un bouchon supplémentaire au cœur de l'agglomération, d'où une pollution accrue de la cuvette.

Le nouveau PDU doit offrir des alternatives crédibles et efficaces à l'utilisation de l'automobile en priorité à la périphérie de l'agglomération et tous les moyens financiers doivent être mobilisés en ce sens. La question cruciale est celle des bouchons aux entrées et sorties de l'agglomération le matin et le soir, des propositions doivent être faites pour y répondre



(extensions des lignes de tram, multiplications des parkings relais, amélioration de la desserte ferroviaire création de gares le long de la rocade ferroviaire autour de Grenoble et cadencement accéléré des TER, mise en route du tram-train, bus en site propre pour qu'il aille plus vite que les voitures...).

C'est une nouvelle chance pour l'agglomération de repenser les priorités dans les déplacements et de dire quels en seront les coûts et qui va payer.

Non à une consultation bidon

La révision du PDU en cours se limitait à quelques aménagements. Nous avons demandé en 2001 qu'une consultation des habitants se déroule pour se prononcer sur les grandes priorités d'une politique des déplacements, ceci avait été accepté par la Métro, elle vient de décider d'organiser cette consultation en octobre 2006.

Nous avons de fortes craintes que cette consultation soit bidon :

- elle risque de se limiter à la consultation des habitants inscrits sur les listes électorales. Or, ceux qui se déplacent et ont donc leur mot à dire ce sont tous les habitants, électeurs ou pas (étrangers résidents, jeunes...);
- le débat risque d'être bâclé par un manque évident d'informations de base, puisque les informations et les prises de positions arriveront juste avant ou même après le vote ! ;
- différents scénarios doivent être proposés à l'avance (avec ou sans rocade) pour que chacun puisse se faire son opinion, en sachant combien ça va coûter et qui va payer.

Si avant fin juin, il n'y a pas des études sérieuses et contradictoires rendues publiques sur les différents scénarios proposés, avec les conséquences sur l'environnement et la santé, on sera sûr qu'il s'agit d'une consultation bidon. Ce n'est pas au mois de septembre, en catastrophe, que les choses pourront être rattrapées. Il vaudra mieux purement et simplement l'annuler ou la faire annuler.

L'annulation du PDU fait grincer des dents

Le PDU devait être simplement révisé et donc il n'y avait pas à rediscuter de la rocade nord. Manque de pot, l'annulation du PDU oblige à rediscuter de tout. Les communes devront donner leur avis sur le nouveau PDU donc se prononcer de nouveau sur l'intérêt de la rocade nord. Mettez vous à la place d'un maire comme celui de Saint-Martin-le-Vinoux, qui avait déjà trahi son conseil municipal en 2000 lors du vote sur la rocade (le conseil était contre mais le maire à la Métro avait voté pour !). Rouvrir le débat sur la rocade nord, c'est un coup à perdre les élections municipales et si cela avait pour conséquence la perte de la Métro pour la gauche... Et si à Grenoble les alliances politiques de 2^e tour dépendaient d'une position sur la rocade ? Intéressant n'est-il pas !

La longue marche du corrompu

L'UMP vient donc de réélire A. Carignon au poste de président. Il sera donc investi par les militants comme candidat aux élections législatives dans la 1^{re} circonscription de l'Isère qui a pour député sortant son ancien ami de trente ans Richard Cazenave. *Lyon-Mag* annonçait en couverture la bataille entre les deux ripoux. Que fera Sarkozy ? A priori il ne devrait pas aller contre le vote des militants, il devra trouver un point de chute suffisamment attractif pour Cazenave afin qu'il s'efface. Devenir député est une nouvelle étape dans la longue marche du corrompu pour revenir aux affaires, c'est-à-dire redevenir maire de Grenoble. La bataille à droite dans cette circonscription, qui a été taillée sur mesure par Pasqua pour son ami Carignon, sera à suivre de près. Est-ce que la gauche et les écologistes pourront en profiter ?

Nuage de Tchernobyl : le corrompu pas responsable, pas coupable

C'est l'occasion de rappeler au bon souvenir des Grenoblois que le maire de l'époque, A. Carignon qui était ministre de l'Environnement, a défendu la thèse du nuage qui s'était arrêté aux frontières. Comme d'habitude, il essaye de réécrire l'histoire en expliquant que ce mensonge était fabriqué par l'administration et que lui ne pouvait rien y faire. Quel menteur ! L'administration avait dit aux ministres qu'elle avait des chiffres de pollution radioactive mais qu'il ne fallait pas les rendre public pour ne pas affoler les populations. Pour lui c'est l'administration qui commande et pas les élus, mais alors pourquoi veut-il absolument retrouver un mandat d'élu ? Il n'a jamais avoué s'être enrichi personnellement, il ne veut pas avouer qu'il a menti en tant que ministre... Qu'il reste donc président de l'UMP de l'Isère, il ne fera de mal qu'à ses anciens amis.

Et les quartiers sud !

Lors du conseil municipal de mars 2006, le maire a lancé une grande opération de rénovation du centre ville qui devrait coûter 60 millions d'euros sur 10 ans. On est toujours surpris de voir comment tout cela se décide. Les élus ont mis en place une programmation des investissements pour le court et le moyen terme qui définit les priorités budgétaires. Or ces 60 M€ n'apparaissent pas dans cette programmation. Donc soit ce sera repoussé à bien plus tard et c'est donc un pur effet d'annonce pré-électoral, ou bien cela prendra la place d'autres investissements pourtant déjà estimés prioritaires et il aurait été intéressant de savoir ce qui sera sacrifié. Il est fort dommage que le maire n'ait pas lancé un grand débat public sur les priorités pour les 10 ans à venir pour l'ensemble de la ville. Le fait de focaliser de la sorte avec l'ouverture d'une concertation lourde uniquement sur le centre ville, va encore susciter un sentiment d'abandon des quartiers sud (les 38 sans). Pour une opération préélectorale, ce n'est pas du meilleur goût.

La crise du logement s'amplifie

L'association « Un Toit Pour Tous », partenaire de la Fondation Abbé Pierre indique dans son journal de mars 2006 : « 2005, une bonne année pour la construction ? Environ 400 000 logements ont été mis en chantier en 2005.

Stade et parking, le temps des magouilles et des illégalités

La cour administrative d'appel de Lyon a déclaré que les permis de construire du stade et du parking étaient périmés depuis le 1^{er} septembre 2005 ! En effet, les travaux ont été arrêtés pendant plus d'un an à cause de la difficulté à passer les marchés et trouver des solutions pour éviter un dérapage encore plus important des prix.

Au lieu d'arrêter pendant qu'il était encore temps le maire et le président de la Métro ont continué à marche forcée et sont devenus experts en magouilles de tout genre. Pour éviter d'avoir à arrêter les travaux, le président de la Métro a demandé au maire de Grenoble d'accorder exactement le même permis de construire que celui périmé au mépris de la réglementation qui avait changée entre temps. Le maire, peu scrupuleux, a accepté ce permis qu'il savait pourtant complètement illégal. Mais comme la justice est lente, ce genre de manipulation permet d'avancer quitte à retirer ce permis au tout dernier moment (ce qui a été fait le 28 avril), juste avant que la justice ne se prononce.

Pour le parking, le maire a pris un peu plus de temps pour élaborer un nouveau permis pour un parking très différent de l'ancien puisqu'il n'a plus que 440 places au lieu de 640. Il n'avait pas besoin de ce permis pour poursuivre les travaux, puisque les fondations étaient couvertes par le permis du stade. Mais ce nouveau permis est issu d'une demande de permis modificatif de l'ancien et la commission de sécurité n'a pas été appelée à se prononcer sur ce nouveau permis mais seulement sur le permis modificatif de l'ancien et les études de sécurité contre l'incendie n'ont pas été reprises avec la nouvelle réglementation qui est beaucoup plus contraignante. Mais l'interprétation du règlement de sécurité est complexe et le juge des référés a pour l'instant refusé de suspendre ce permis de construire.



Le président de la Métro demande au maire de Grenoble de proroger le permis initial du stade d'une année. Il sait pertinemment, au moment où il fait cette demande qu'il n'a pas le droit de le faire puisque le permis est périmé. Le maire de Grenoble n'a pas le droit de lui accorder une telle prorogation, mais il le fait tout de même le 5 avril... Et le 28 avril, le maire accorde un permis modificatif au permis périmé pour permettre la continuation des travaux. Et le 10 mai, le juge des référés nous donne raison, le permis était bien périmé.

Pour le rayonnement de Grenoble et de l'agglomération, tout cela ce n'est pas très bon. En 2008, il faudra se décider à choisir des élus qui s'engagent à avoir un comportement plus respectueux des règles démocratiques. On voit bien qu'il n'est pas bon de garder trop longtemps les mêmes au poste de commande.

C'est une forte progression par rapport aux années précédentes (310 000 logements en 2000). Alors, bientôt un logement pour tous ? Non, pas pour tous ! Si nous additionnons l'ensemble de la production immobilière à destination sociale, c'est-à-dire régie par des plafonds de ressources et/ou des loyers, le total n'est que de 160 000 logements en 2005, alors qu'il était de 210 000 en 2000. Et pour les logements sociaux l'objectif n'est réalisé qu'à 89%. De plus, parmi ceux-ci, la part des PLS, inaccessibles aux ménages à ressources modestes, augmente régulièrement 10% en 2000, 34% en 2005.

2005, une bonne année...

pas pour tous ! ».

Raison de plus pour qu'à Grenoble et dans l'agglomération la priorité des priorités soit donnée au vrai logement social de qualité. Certaines voix d'élus essayent de relancer la construction de logements au rabais, pour que ça coûte moins cher. C'est une politique à courte vue. Il est essentiel au contraire d'aller vers plus de qualité pour des logements durables et vivables, avec des normes de construction permettant de diminuer fortement les charges notamment de chauffage. Il faut que les collectivités publiques dégagent les moyens financiers pour une politique de préemption permettant de contenir la dérive des coûts du foncier. Ce doit être une des grandes priorités de la période au lieu de balancer des centaines de millions d'euros dans des politiques économiques de prestige. Le droit au logement va-t-il être enfin reconnu ?

Le PS utilise la mairie illégalement

Durant quelques jours, sur la porte d'un bureau d'élus du PS était placardée une affiche appelant à l'adhésion au parti socialiste. Faut-il rappeler que toute aide d'une personne morale à un parti politique est strictement interdite ? Un parti politique n'a pas à utiliser ainsi les moyens de la collectivité. Il y a là un manque évident d'éducation à la citoyenneté. Le maire a-t-il porté plainte devant un tel manquement à l'éthique la plus élémentaire ? Ou bien était-il d'accord avec cela ? Il y a déjà l'embauche assez systématique des copains, des marchés pas toujours utiles aux bureaux d'études... pour ne pas en rajouter dans le registre de la privatisation d'une collectivité au profit d'intérêts partisans.

Bandajevsky en France

Le Professeur Bandajevsky que nous avons soutenu pendant ses 5 ans d'incarcération réside à Clermont-Ferrand depuis le 25 avril 2006 où il pourra poursuivre ses recherches ; Nous ne savons pas encore ce qu'il en est de son projet de fondation avec la CRIIRAD. Pendant ce temps, le Professeur Vassili Nesterenko, qui l'avait courageusement défendu contre les accusations dont il était victime en 2001, et qui avait alors fondé l'institut Belrad pour soigner les enfants contaminés par les radionucléides, se retrouve devant de grosses difficultés financières pour mener à bien sa lourde tâche.

Une association de soutien s'est constituée dont le professeur Michel Fernex est Président, Nesterenko vice-président, et dont font partie Solange Fernex, trésorière, Wladimir Tchertkoff, Galina Ackerman (traductrice du livre de Svetana Alexievitch « la Supplication ») et Maryvonne David-Jougneau, responsable du comité grenoblois. 500 000 enfants ont besoin d'être soignés à la pectine de pomme pour faciliter l'évacuation du césium 137. C'est très urgent.

Envoyez vos chèques à l'association :

« Enfants de Tchernobyl Bélarus »

20 rue Principale, 68480 Biederthal - France

COMPAGNIE DE CHAUFFAGE

Nous vous avons signalé que parmi les problèmes posés par la gestion de la Compagnie de chauffage (CCIAG) il y avait les fameux impôts cachés dans certaines factures de chauffage. Notamment pour les usagers de la ZAC Vigny-Musset (cadeau du corrompu).

Grâce à l'action de nos élus et à la pression que nous maintenons sur cette question, une première victoire est acquise.

Le tarif « petit collectif PB » disparaît au 1^{er} avril 2006 et les usagers sont soumis au tarif « PA ». Soit une diminution importante de la part fixe qui passe de 34,53 € HT/kW souscrit à 22,78 € HT/kW souscrit. Soit environ une baisse de 15% sur la facture moyenne d'un ménage. Tous les abonnés au tarif « petit collectif PB » de l'agglomération sont concernés.

LE BOUT DU TUNNEL

La DDE a rendu les études d'avant-projet sommaire (APS) de la rocade nord en janvier 2006. Il a fallu attendre plus de 3 mois pour en avoir connaissance. Le déficit démocratique se poursuit...

La première information intéressante est le coût estimé de la rocade semi enterrée et semi aérienne : 700 millions d'euros (4,7 milliards de francs) valeur juin 2004. Pour une rocade type ex-PDU (entièrement souterraine) cela reviendrait à environ 6 milliards de francs soit trois fois plus que l'estimation qui a été votée en 2000 par des élus très au courant des choses !

C'est beaucoup plus que prévu puisqu'en 2000 les estimations de la DDE (qui étaient secrètes avant l'adoption de l'ex-PDU) atteignaient seulement 440 M€ pour la rocade semi aérienne ! Mais ce chiffre est encore en dessous de la réalité, entre juin 2004 et maintenant il y a eu

Première victoire !

L'action n'est donc pas vaine, mais il faut aller plus loin :

- nous maintenons la pression sur la mairie. L'ADES a déposé des recours auprès du tribunal administratif puisque le maire a refusé de faire constater la nullité du contrat entre la ville et la Compagnie de chauffage et refusé d'édicter enfin des tarifs légaux pour ce service public.
- la mairie sera obligée de bouger, même si la lenteur de la justice administrative est l'alliée objective des pouvoirs publics qui jouent l'immobilisme.
- l'appel aux autorités de contrôle portera aussi ses fruits et la gestion de la CCIAG ne pourra plus continuer longtemps en se moquant de la réglementation et des exigences d'un service public digne de ce nom.

Il ne faudrait pas oublier que l'histoire du chauffage urbain à Grenoble était liée à la volonté de délivrer un chauffage au meilleur prix en priorité aux logements sociaux. Au vu de la politique actuelle on doute grandement que ce soit atteint.

C'est aussi une bonne occasion de remettre à plat la politique énergétique de la ville et d'examiner l'avenir de GEG et de la Compagnie de Chauffage dans le cadre d'une politique globale permettant d'inventer des solutions écologiques pour le moyen et le long terme. C'est d'autant plus urgent que la libéralisation du marché de l'électricité aux particuliers (juillet 2007) va remettre en cause très largement la notion traditionnelle de délégation de service public et même celle de service public local.

Rocade nord toujours plus chère...

des dérapages des coûts du BTP (voir par exemple le coût du stade) et ces estimations sont toujours fausses et inférieures au coût de réalisation effectif. Cela correspond à environ 25 km de tram !

Mais qui va donc pouvoir payer de telles sommes, l'État a déjà dit non, qui se propose ?

Il serait temps que tout le monde arrête de rêver et se décide à abandonner une bonne fois pour toute une telle chimère et mette en place rapidement des alternatives efficaces à la voiture permettant à tous de se déplacer confortablement dans notre agglomération.

Tunnel et petites phrases

Le président du conseil général, pour se faire mousser, a décidé de faire étudier le fameux projet Cumin d'autoroute urbaine, solution « du

pauvre » à la place de la rocade nord. Il en coûtera 1 million d'euros d'études... Cette solution est pourtant contraire à toutes les réflexions menées depuis des années sur les déplacements dans l'agglomération. Évidemment les Tronchois y sont fermement opposés puisque c'est la confiscation des berges de l'Isère, une pollution atmosphérique accrue (merci pour l'hôpital et les malades), sans compter sur les problèmes géologiques délicats...

Pour essayer d'amadouer ces réfractaires le Président du CGI a déclaré : « Je tiens à dire aux Tronchois que cela peut être une opportunité formidable de requalification urbaine de cette commune qui ne ressemble pas à grand chose » ! Du coup le conseil municipal de la Tronche a voté un avis contre ce projet. Les petites phrases sont maintenant interdites pendant un moratoire de 3 mois, décidé de concert par le maire de la Tronche et le président du CGI. Mais les gros mots sont autorisés.

Une TEOM beaucoup trop élevée !

Le conseil de la Métro a voté des nouveaux taux de TEOM en très forte augmentation pour certaines communes, plus 15% à Grenoble. Il s'avère que ces augmentations ne sont pas justifiées, elles ont même été fixées à partir d'informations fausses et manipulées.

Seuls les élus écologistes se sont élevés contre les informations données aux élus. Tout de même certaines exagérations auraient dû inquiéter la majorité des élus. Comment se fait-il qu'un service public voit son coût déraiper de presque 4 millions d'euros sur 14 millions en un an, alors que le service rendu a plutôt diminué ? Pour vous permettre de vous mettre à la place des élus, l'ADES a retracé l'histoire de cette augmentation dans un document intitulé : « *Tripotages et Egarements dans les Ordures Ménagères : TEOM* », qui est sur le site internet www.ades-grenoble.org. Cet article part des informations données aux élus depuis la commission des transferts de charges (CLETC) jusqu'à la proposition de budget pour 2006 qui va fixer les nouveaux taux de TEOM. Vous pourrez vous rendre compte comment peuvent se fabriquer à partir de manipulations plus ou moins sophistiquées des augmentations artificielles des coûts d'un service. Il suffit de mélanger des coûts de fonctionnement et d'investissement et de compter plusieurs fois les mêmes choses (charges de structure) pour aboutir à une surfacturation de 1,5 millions d'euros qui n'a jamais été justifiée aux élus.

Tout cela parce que la Métro va très mal financièrement et qu'au lieu de faire des économies, les responsables cherchent de l'argent par tous les moyens : augmentation de la TEOM et détournement de 3 millions d'euros du budget de l'assainissement vers le budget principal. Nous étions bien naïfs de croire que la technique des impôts cachés disparaîtrait de notre paysage et bien non, l'année 2006 a vu revenir ces vieilles techniques de camouflage. Les élus écologistes ont clairement dit non à ces pratiques d'un autre âge.



Impôts locaux 2006

- Pour le contribuable grenoblois, les hausses d'impôts vont se poursuivre : l'État revalorise les bases de 1,8%, le conseil général augmente ses taux de 5% et la région de presque 8%.
- C'est la TEOM qui détient le record, le taux passe de 2,96 à 3,4% à Grenoble (soit 15% d'augmentation). En supposant que la taxe d'équipement (EPFL) reste à taux fixe, le contribuable moyen grenoblois (valeur locative de 2 400 €) va voir sa taxe foncière augmenter de 25 € et la taxe d'habitation de 16 €.
- De multiples petites augmentations se terminent par des augmentations non négligeables, soit le double de l'inflation. Rappel : ni les salaires, ni les pensions ne suivent ces augmentations et de plus en plus de ménages n'arrivent pas à boucler les fins de mois.

NANO, MÉTRO, DODO...

Dans le numéro précédent, nous avons fait le point sur le rapport sur la démocratie dans les choix scientifiques et technologiques. La proposition centrale de ce rapport commandé par la Métro, était d'organiser un forum citoyen avec la question : faut-il continuer à investir dans les nano et biotechnologies à Grenoble ? Bien que beaucoup de décisions aient été prises c'était le moindre mal que de vouloir permettre une expression citoyenne sur l'avenir de ces investissements d'argent public... Et bien non, cela ne sera pas !

Par contre la Métro va financer une série de débats (les cafés du vivant) sur les convergences entre les nanos et les biotechnologies, ce qui n'a

Faut-il continuer à investir dans les nano ?

plus rien à voir avec les décisions prises ou à prendre. Il s'agit de débattre sur des grands thèmes (certes intéressants) mais surtout pas sur ce qui touche au processus de décision. Les choix politiques sont si importants qu'il ne faut pas que les citoyens s'en mêlent.

La délibération présentée par J. Caune de GO est là pour endormir le public, surtout éviter qu'il puisse donner son avis sur les prises de décision et surtout ne pas l'associer aux choix d'avenir. Et pourtant la délibération reconnaît « la nécessité de conduire une réflexion sur les modalités d'information, de concertation et de débat à mettre en œuvre en amont et en aval des étapes décisionnelles de tels projets ». Visiblement le terme amont n'a pas le même sens pour tout le monde !

Voici les idées de débats proposés dans le cadre des cafés du vivant, cycle « NanoViv » (entre mai et décembre 2006) :

- Nano-bio : les programmes menés à Grenoble
- Animer la matière ? Quelles maîtrises ?
- Espoirs thérapeutiques
- Risques sanitaires et environnementaux
- Usages et mésusages
- Fonder de nouvelles pratiques pour des choix responsables localement.

On est loin de la question : faut-il ou non poursuivre les investissements dans les nano-biotechnologies ? Les nanos ont décidément de curieux effets : les chantages de la « démocratie participative », par un tour de passe-passe, deviennent des experts du nuage de fumée post-décision, des communicants tous azimuts... sauf sur l'amont ! Quelle imposture !

Chère inauguration

- Le coût de l'inauguration de MINATEC (300 000 €) laisse rêveur, d'autant que ce ne sera que pour des invités très sur le volet ! Donc plus c'est petit (les nanos) plus c'est cher ! Encore une fois s'applique un des grands principes de la physique quantique, le principe d'incertitude d'Heisenberg (plus vous voulez voir petit, plus il vous faut de l'énergie, donc des sous !).
- Par contre l'inauguration de la 3^e ligne de tram coûtera 250 000 € au SMTC, mais elle durera deux jours et intéressera toute la population de l'agglomération sur une zone de 13 km de long. Moralité : les investissements publics les plus judicieux sont ceux qui concernent... le plus de public !



1^{er} et 2 juin : oubliez Minatec et pensez économie solidaire

- Est organisé, les 1^{er} et 2 juin 2006, un colloque universitaire à Sciences Po sur l'Europe et les enjeux de l'économie sociale et solidaire.
- Il sera associé au forum d'innovation sociale (3^e édition) qui débutera le 2 juin à 17h et se terminera le 3 juin à 17h avec des présentations, des micro forums sur les innovations sociales des acteurs sur l'agglomération grenobloise, avec une soirée festive le 2 juin qui reprendra des propositions du Forum initiative jeunesse « Merci de Déranger » du mois d'avril. Ce forum se déroulera sur le site « Bouchayer-Viallet ».

Jeux Olympiques de 2018... attention !

Le journal *Le Monde* (20-04-2006) a consacré tout un article sur les raisons de l'échec de Paris pour les JO de 2012. Il cite un rapport confidentiel rédigé par M. de Rendinger, qui donne les clés de l'échec : « Les estimations parisiennes tablaient sur 57 à 62 voix pour Paris et 42 à 47 voix pour Londres. Douze à 15 voix ont manqué à Paris. Quatre relèveraient de choix à priori réfléchis ; 4 d'une trahison pure et simple ; 6 relèveraient de procédures sur lesquelles Paris ne pouvait/voulait pas s'aligner ». En termes prosaïques : d'une corruption... Le lobbying dit un membre du CIO, ce n'est pas des enveloppes de billets. C'est fini ça, ou presque. Ce sont des commissions sur contrats, des subventions pour des projets. Qui peut déceler qu'une entreprise fera une offre très avantageuse pour un chantier, commissions à la clé, et que son gouvernement couvrira ses pertes ?... Les responsables de la candidature de Paris se réunissent et le 23 avril 2005 et quelqu'un finit par poser la question taboue : Faut-il acheter des voix ? M. de Rendinger répond : « Je ne suis pas l'homme pour faire ça. Mais je ne connais aucune ville qui l'ait emporté sans l'avoir fait. Silence pesant. Le maire clôt le débat : Nous l'emporterons sans recourir à ces méthodes. » Avant de prendre la décision de vouloir jouer à ce petit jeu, il faut en connaître les règles. Elles sont maintenant connues, qui veut jouer ? Pas nous.

VOUS AIMEZ CE JOURNAL ? JOIGNEZ LE CHÈQUE À LA PAROLE !

Nom

Prénom

Adresse

Je m'abonne pour un an
 - Abonnement de base 16 €
 - Abonnement de soutien 23 € et plus

J'adhère à l'ADES
 (abonnement *Le Rouge & le Vert*
 10 € compris)
 - 16 € (chômeurs, étudiants)

- € (0,3% du revenu annuel brut)
 Une partie de votre adhésion est déductible des impôts.

Chèque à l'ordre de l'ADES
 ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble
 Tél/fax/répondeur : 04 76 03 24 28
 Courriel : contact@ades-grenoble.org
 site web : www.ades-grenoble.org

GROUPE DES ÉLUS ADES À LA MAIRIE
 04 76 76 38 75
 GROUPE DES ÉLUS ADES À LA MÉTRO
 04 76 59 58 06

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



Le Rouge & le Vert Journal de l'Association démocratie écologie solidarité
 Directeur de publication : Vincent Comparat
 CPPAP : 1008 6 83774
 ISSN : 0760-480
 Impression : Les Écureuils, Gières
 Maquette - Illustrations : Cled'12